

Un procès-symbole pour la liberté de la presse

TURQUIE Le président Erdogan s'acharne sur « Cumhuriyet »

ISTANBUL

DE NOTRE CORRESPONDANTE

Au cinquième étage du siège de *Cumhuriyet*, dans son fauteuil de rédacteur en chef, Can Dündar se concentre sur son édito du lendemain. Il sait pourtant, tout comme Erdem Gül, son collègue d'Ankara, qu'il finira peut-être la semaine en prison. Ce vendredi, une Cour pénale d'Istanbul commence à juger ces deux journalistes, qui risquent une peine à perpétuité pour « divulgation de secrets d'État à des fins d'espionnage », « tentative de renverser le gouvernement » et « assistance à une organisation terroriste ». En mai 2015, leur quotidien avait révélé une affaire de livraison d'armes des services de renseignement turcs en Syrie.

Cumhuriyet n'avait pas été en mesure de suivre la trace de ces armes, mais il laissait entendre qu'elles étaient destinées à des groupes djihadistes. Une version démentie par les autorités, qui soutiennent que le convoi transportait de « l'aide » aux combattants turkmènes de Syrie.

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a fait du procès de ces journalistes une affaire personnelle. C'est lui qui a porté plainte. Lui qui a promis de faire « payer le prix » à Can

Dündar et Erdem Gül. Lui qui a déclaré le mois dernier, quand la Cour constitutionnelle a libéré les deux reporters après trois mois de détention provisoire, qu'il ne « respectait pas » cette décision.

« Des jours sombres »

« La plus grande peur d'Erdogan est d'être jugé, en particulier par un tribunal international, avance Can Dündar. Il a vu que cet article apportait des preuves qui l'accusent. Sinon, comment expliquer qu'un chef d'État porte plainte en personne, alors qu'il n'est pas question ici de secrets personnels, mais de secrets d'État ? D'ailleurs, lors de l'interrogatoire, on nous a demandé si notre but était de faire juger le président. Depuis quand est-ce devenu un crime ? »

Ce procès est devenu un symbole de l'état délétère de la liberté de la presse en Turquie. « Nous vivons des jours sombres pour le droit du public à l'information et la liberté d'expression. Tout cela dans un contexte de justice non indépendante et non impartiale, où des juges et des procureurs reçoivent des instructions directement d'Erdogan », dénonce le député d'opposition Sezgin Tanrikulu, élu du Parti républicain du peuple (CHP).

Can Dündar est d'autant plus inquiet que le président turc a appelé récemment à élargir la notion de « crime terroriste » pour punir ceux qu'il considère comme des « complices » du terrorisme : des députés, des intellectuels et des journalistes.

Gülen, la « bête noire »

Sa cible ? Non seulement le PKK kurde et le groupe Daesh - l'« État islamique » -, mais aussi (et surtout) les partisans d'un imam turc exilé aux États-Unis, Fethullah Gülen, qu'il accuse d'avoir fondé un « État parallèle » dans le but de le renverser. Or le chef de l'État est persuadé que des hommes de Gülen dans la police et l'armée sont à l'origine de l'arrestation des camions d'armes pour la Syrie, et des fuites à *Cumhuriyet*. D'où les très lourdes charges qui pèsent sur le journal.

D'où, aussi, cette bravade de Can Dündar et d'Erdem Gül, qui affirment ne pas avoir l'intention de se défendre à l'audience. Les journalistes comptent transformer le tribunal en tribune, et leur procès en « procès des crimes de l'État ».

« Erdogan a brisé notre équilibre, soupire Can Dündar. Il nous pousse à forcer les limites de l'éthique journalistique, à acérer nos plumes. Il nous a remplis de colère. Et cette colère est un poison pour les journalistes. Chaque fois que je m'installe derrière mon écran, j'essaie de m'en souvenir. Mais c'est de plus en plus dur. » ■

ANNE ANDLAUER